

**COMMUNE NOUVELLE**  
**LIVAROT – PAYS D'AUGE**

Délibération N° 16.02.2026 / 15

**LUNDI 16 FEVRIER 2026 à 18 HEURES 30**

**SÉANCE PUBLIQUE**  
**AU TELECENTRE**  
**Rue Delaplanche à LIVAROT**

Nombre de conseillers en exercice : 69  
Nombre de présents : 42  
Nombre de pouvoirs : 6  
Absents sans pouvoirs : 21  
Majorité absolue : 35

L'an **DEUX MIL VINGT SIX**, le **16 FEVRIER**, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune Nouvelle « Livarot – Pays d'Auge », légalement convoqué le 09 février 2026, s'est réuni en séance publique, au Télécenre, rue Delaplanche à Livarot, sous la Présidence de Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR, Maire.

**Etaient présents :**

- Mme Renée ANDRE, Mr Guillaume ANNE, Mr Roland BAUCHET, Mr Jean-Claude BENARD, Mr Franck BOMAL, Mme Josette BRACONNIER, Mr Frédéric CANET, Mme Charlotte CHEVALLIER, Mme Géraldine DE BONAFOS, Mme Martine DESHAYES, Mr Jean-Louis DESMONTS, Mme Pauline DOLIGEZ, Mr Bernard DORIO, Mme Mireille DROUET, Mme Marianne FLORAT, Mme Colette FONTAINE, Mr Alain FOUQUET, Mr Mickaël FOUQUET, Mr François GILAS, Mr Philippe GUILLEMOT, Mme Véronique HOMMAIS, Mr Daniel HOULLEMARE, Mme Sylvaine HOULLEMARE, Mme Jacqueline JULIEN, Mr Didier LALLIER, Mme Sandrine LECOQ, Mr Xavier LEMARCHAND, Mr Christophe LERNER, Mr Philippe LESAULNIER, Mr Dominique LESUFFLEUR, Mr Joël LOUET, Mr Pierre MIALON, Mr Dominique MOREAU, Mme Pascale PAYNEL, Mr Michel PITARD, Mme Estelle PLANCHON, Mr Paul-Jean RIOULT DE NEUVILLE, Mr Yohann-Cédric TELLIER, Mr Jean TURQUETY, Mr Joël VREL, Mme Nathalie ZEYMES formant la majorité des conseillers en exercice.

**Absents ayant donné pouvoirs :**

- Mme Murielle BERTON, pouvoir à Mr Jean-Claude BENARD,
- Mr Jack BOISJOLY, pouvoir à Mme Marianne FLORAT,
- Mme Vanessa BONHOMME, pouvoir à Mr Yohann-Cédric TELLIER,
- Mme Edwige HAYS, pouvoir à Mme Sandrine LECOQ
- Mme Françoise MECKERT, pouvoir à Mr Guillaume ANNE
- Mme Isabelle VAN DER TUIJN, pouvoir à Mr Jean-Louis DESMONTS.

**Absents excusés :**

- Mr Patrick BEAUJAN
- Mme Emilie PIEDNOIR.

**Absents :**

- Mr Antoine DANIEL
- Mme Virginie BARRIERE
- Mme Evelyne BOUDEVIN
- Mr Nicolas CHEREL
- Mme Solène CUDENNEC
- Mr Régis DUBOIS
- Mr Thibault ECALARD
- Mr Jérôme EDON
- Mme Violaine GAUDEMER
- Mme Séverine IBSAIENNE
- Mr Arnaud JERU
- Mr Denis LE GOUT
- Mme Jeannine LECLERC
- Mme Stéphanie MARTIN
- Mme Laure MONTREUIL
- Mme Christine MOTTE
- Mr Arnaud PHILIPPE
- Mme Pascaline PHILIPPON
- Mme Audrey QUERUEL

Mr Guillaume ANNE est désigné secrétaire de séance.

**FERVAQUES – RESTAURATION DES PEINTURES MURALES DE L'EGLISE  
SAINT GERMAIN DE FERVAQUES**

Un avis d'appel public à la concurrence a été lancé le 03 Décembre 2025 sous la forme de la procédure adaptée ouverte définie dans le code de la commande publique.

Après le dépouillement des offres faites par des entreprises différentes, les membres de la Commission d'Appel d'Offres se sont réunis le 12 Février 2026 pour étudier le rapport d'analyse des offres en fonction du prix des prestations et des valeurs techniques :

- Lot unique Peinture Murales / Restauration des Fresques : L'entreprise TOLLIS a été sélectionnée pour un montant total de 277 000,00 € H.T

Le coût total de la procédure adaptée s'établit comme suit :

Montant hors taxes :	277 000,00 €
TVA 20 %	55 400,00 €
<b>Soit T.T.C :</b>	<b>332 400,00 €</b>

Le plan de financement s'établit comme suit :

**Dépenses :**

Honoraires et études préalables :	14 600,00 €
Travaux Façade Ouest Estimation (études en cours)	277 000,00 €
<b>Total H.T</b>	<b>291 600,00 €</b>

**Recettes :**

DRAC 40 %	116 640,00 €
Conseil Départemental 20%	58 320,00 €
Conseil Régional	?
Autofinancement	116 640,00 €
<b>Total H.T</b>	<b>291 600,00 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal devra :

- Approuver le plan de financement comme mentionné ci-dessus
- Approuver le marché attribué à l'entreprise citée ci-dessus pour la somme totale de 277 000,00 € hors taxes ;
- Solliciter un financement auprès de la DRAC et du Conseil Départemental ;
- Solliciter un financement auprès du Conseil Régional,
- Désigner Monsieur le Maire responsable du marché ;
- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à toutes signatures ou décisions afférentes à la réalisation des travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à trente-huit voix pour et quatre abstentions :

- **APPROUVE** le plan de financement comme mentionné ci-dessus
- **APPROUVE** le marché attribué à l'entreprise citée ci-dessus pour la somme totale de 277 000,00 € hors taxes ;
- **SOLLICITE** un financement auprès de la DRAC et du Conseil Départemental ;
- **SOLLICITE** un financement auprès du Conseil Régional,
- **DESIGNE** Monsieur le Maire responsable du marché ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à toutes signatures ou décisions afférentes à la réalisation des travaux.

Pour extrait certifié conforme au registre, le 17 février 2026.

Le Maire de la Commune,  
« Livarot – Pays d'Auge »  
Frédéric LEGOUVERNEUR



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060515-20260216-2026-02-18-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2026